

**DEMANDE DE RECTIFICATION EN VUE DE SUPPRIMER
LE DOUBLE TIRET DANS L'ACTE DE NAISSANCE
(Enfants mineurs)**

Officier de l'état civil compétent (1) :

Identité du ou des parents demandeurs

PERE

MERE

NOM de famille :

NOM de famille :

Prénom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de téléphone :

Par la présente, le ou les soussignés demandent à ce que les actes de naissance des enfants visés ci-dessous soient rectifiés en ce sens que le « double tiret » séparant les vocables formant leur nom soit remplacé par un simple espace.

Je/nous déclare/déclarons sur l'honneur que nous effectuons cette démarche pour l'ensemble de nos enfants mineurs. A cet effet, la photocopie complète du livret de famille est jointe à la présente demande et une ou des demande(s) similaire(s) est/sont également adressée(s) à ou aux officier(s) de l'état civil de

.....pour le ou les autres enfants.

Premier enfant :

Acte de naissance dressé le.....à.....

Nom actuel de l'enfant :.....-.....

Prénom(s) :.....

Date et lieu de naissance :.....Pays :.....

Deuxième enfant :

Acte de naissance dressé le.....à.....

Nom actuel de l'enfant :.....-.....

Prénom(s) :.....

Date et lieu de naissance :.....Pays :.....

Troisième enfant :

Acte de naissance dressé le.....à.....

Nom actuel de l'enfant :.....- -.....

Prénom(s) :.....

Date et lieu de naissance :.....Pays :.....

Quatrième enfant :

Acte de naissance dressé le.....à.....

Nom actuel de l'enfant :.....- -.....

Prénom(s) :.....

Date et lieu de naissance :.....Pays :.....

Date :

Signature(s) :

1 L'officier de l'état civil compétent est celui du lieu où a été établi l'acte de naissance des enfants concernés, et non le lieu de résidence du parent demandeur. Ainsi, lorsque les enfants sont nés dans des communes différentes, une demande par Mairie compétente doit être effectuée.

Le demandeur doit joindre : photocopie d'une pièce d'identité et du livret de famille, copies intégrales des actes de naissances des enfants concernés par la demande.